



AMITIÉS GRÉCO - SUISSES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024 RAPPORT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur, chers membres et amis des AGS,

Je vous remercie d'être présents ce soir, à notre Assemblée générale.

L'année 2023 a été marquée principalement – vous vous en souvenez – par la commémoration du centenaire du Traité de Lausanne. La ville de Lausanne avait tenu à marquer l'évènement par plusieurs manifestations et en associant les communautés concernées.

Le cycle d'événements que nous avons organisés, avec la collaboration d'ESTIA, dans ce cadre, avait débuté déjà en novembre 2022 par une conférence introductive d'Olivier Meuwly, qui nous avait présenté le contexte général de l'époque dans le canton de Vaud, en Suisse et en Europe.

Le cycle s'est poursuivi par deux conférences d'Anna Théodoridès, le 1^{er} et le 2 avril, avec comme sujets : « *La campagne d'Asie mineure : aux sources de la culpabilité collective des grecs d'Istanbul (1922 à 1923)* » et « *Les Grecs d'Istanbul et le dilemme minoritaire (1955 à aujourd'hui)* ».

Après notre assemblée générale de l'année passée, nous avons eu le privilège d'entendre, les 9 et 10 mai, deux conférences du professeur Vassilis Colonas, la première, relative à l'incendie et à la reconstruction de Salonique, en 1917, et la deuxième consacrée à l'architecture de Smyrne avant l'incendie de 1922.

Le 29 juin 2023 nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt la conférence de Mme Eleni Katsiadaki sur le rôle qu'a pu jouer Elefthérios Venizélos, qui a défendu les intérêts de la Grèce lors de la Conférence de Lausanne, suite à la catastrophe de l'Asie Mineure.

Une troisième conférence, avec comme thème « *Etre grec à Istanbul aujourd'hui* » a terminé, le 28 septembre, le cycle de conférences d'Anna Théodoridès.

Le 30 septembre nous avons assisté à une Table ronde, organisée par Paris Kyritsis, avec l'appui d'ESTIA et de l'Unité de grec moderne de Genève, sur les conséquences du Traité sur les échanges des populations. Mme Anastasiadou-Dumont a développé le thème de la protection des minorités à l'épreuve de l'édification des Etats-nations. M. Kritikos a présenté le vécu des réfugiés de l'Asie Mineure au travers des récits des « fous » du Dromokaïtion. Quant à l'intervention de Mme Korma, celle-ci s'est focalisée sur les enjeux de l'installation des réfugiés en Grèce et en France.

La série des conférences relatives au Traité s'est terminée le 4 décembre 2023 avec la très intéressante présentation du professeur Yannis Polyzos de la problématique de

l'établissement des réfugiés de 1922 dans l'espace athénien et celle de la valorisation de cet héritage, aujourd'hui tombé en oubli.

Certains de ces événements s'inscrivaient dans le programme des manifestations chapeautées et en partie financées par la Ville de Lausanne, qui avait prévu trois périodes – avant, pendant et après – pour commémorer le centenaire du Traité de Lausanne.

Pendant cette même période – du 24 avril jusqu'au 8 octobre – s'est tenue l'exposition, organisée par le Musée historique de Lausanne, avec des documents sur le Congrès, qui a duré plusieurs mois, jusqu'à la signature du Traité, le 24 juillet 2023.

Sans relation avec le Traité de Lausanne, le 21 novembre, la soirée a été consacrée à la lecture d'extraits du livre d'Alexandre Glikine - *Richter 6.5. et autres nouvelles grecques* – et à l'entretien de l'auteur par J.-D. Murith.

L'année 2024 débuta avec la conférence de Mme Véronique Dasen qui a décrypté pour nous les centaines de scènes de jeu qui animent les vases grecs et italiotes, du VIe au IVe siècle, en mettant en évidence les métaphores de ces représentations de la Grèce ancienne.

Le 25 mars Mme Valentina Calzolari Bouvier nous a fait découvrir le rôle qu'ont pu jouer les érudits Arméniens en tant que « passeurs » de la culture grecque, après avoir fréquenté les écoles de philosophie d'Athènes et d'Alexandrie. Ainsi nous avons pu voir comment l'héritage grec, assimilé et innové par les Arméniens jusqu'au XIXe siècle, fut considéré comme susceptible à « sauver la nation » arménienne dans ses périodes les plus tourmentées.

Enfin, il y a à peine deux semaines, M. Costas Stamatopoulos nous a décrit en détail la situation de l'hellénisme de Constantinople lors de sa chute, en 1453 et jusqu'à l'an 1600. M. Stamatopoulos nous a apporté une foule de renseignements sur cette période, très peu connue, en mettant en évidence ruptures et continuité.

Je passe maintenant aux autres sujets nous concernant.

Cours de grec : L'École Grec pour Tous, avec laquelle nous avons établi un partenariat, dispense un enseignement adapté aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Vous trouvez le lien vers l'École Grec pour Tous sur notre site internet.

Situation financière : Comme vous pourrez le constater lors de la présentation des comptes, la situation financière de notre association est bonne, malgré les dépenses accrues liées aux commémorations du Traité de Lausanne.

Membres : A l'heure actuelle, notre association compte au total 126 membres individuels (y compris les membres à vie et les étudiants) et 57 membres couples, soit, au total, 240 membres.

Grace à l'adhésion de six nouveaux membres, la diminution du nombre de nos membres n'est pas significative. Nous serons toutefois amenés à radier 5 à 6 membres qui, malgré nos rappels, refusent de payer leurs cotisations.

Pour que notre association puisse continuer ses activités, il est important d'y faire venir des nouveaux membres. Alors n'hésitez pas d'en parler autour de vous et d'encourager les personnes qui s'intéressent à la Grèce de nous rejoindre. Pour adhérer, deux possibilités existent : soit en passant par notre site www.amities-grecosuisse.org soit en remplissant le bulletin d'adhésion, dont je mets à disposition quelques exemplaires.

Cotisations : Une fois de plus, le comité n'entend pas vous proposer de modification de nos tarifs actuels.

Vous recevrez ultérieurement les bulletins de versement pour les cotisations 2024, bulletins que nous vous prions d'utiliser exclusivement lors de votre versement afin de faciliter le suivi par le système électronique.

Prix Valiadis : Le prix Constantin Valiadis n'a pas été remis en 2023 car le décanat ne nous a pas fait de proposition.

Je vous rappelle que la Fondation Valiadis est un organisme indépendant des AGS. Elle est dirigée par son Conseil d'administration, composé de Philippe Du Pasquier, président, Michel Erb, trésorier et Pierre Voelke, secrétaire. Elle est inscrite au Registre du commerce et contrôlée par l'Autorité de surveillance des fondations. Les comptes de la Fondation sont soumis au contrôle légal de la fiduciaire Saugy SA. Notre Assemblée générale n'a donc pas à approuver ces comptes mais simplement d'en prendre connaissance.

DESMOS : Notre comité a été déçu et triste de recevoir, le 17 mars 2024, une lettre de l'association Jean-Gabriel Eynard annonçant la décision de leur comité de ne pas poursuivre leur collaboration pour l'édition de DESMOS. Cette décision est difficilement compréhensible car, ainsi que nous l'avions précisé, le coût de cette publication – 2'490.- pour JGE, (9.40/unité) – est modeste, compte tenu de la qualité de la publication, grâce au travail et aux contributions bénévoles. Le comité tient à remercier André-Louis Rey, rédacteur délégué de JGE, pour l'excellente collaboration pendant toutes ces années.

Le comité a pris acte de cette décision et a décidé, malgré une probable augmentation du coût à l'unité, de poursuivre seuls l'édition de notre revue annuelle, comme ce fut d'ailleurs le cas lors des premières années suivant sa création. En effet, nous estimons que DESMOS est essentiel pour maintenir le LIEN – comme son nom l'indique – entre nous tous, présents et absents.

Pour conclure ce rapport, j'adresse un grand merci aux membres de notre comité, non seulement pour leur travail et leurs contributions mais également – je dirais même surtout – pour l'excellent esprit d'entente et de collaboration qu'ils font régner au sein de notre équipe.

Je vous remercie pour votre attention

Lausanne, le 25 avril 2023

Alexandre Antipas